

Arlay, le 24 janvier 2011

Réf. : JB/SL 302 à 341/11

Objet : Suivi des populations
de lynx

Madame, Monsieur le Président,

Le suivi des populations de lynx en France était jusqu'à présent essentiellement constitué par un relevé des indices de présence (empreintes, observation visuelle...) recueillis par des correspondants du réseau lynx auquel les chasseurs sont associés. Ces données sont synthétisées au niveau du réseau et permettent d'établir l'aire de répartition de cette espèce mais sont insuffisantes et trop éparpillées pour une utilisation optimale.

Depuis 2010 sur les départements du Jura et du Doubs de nouvelles actions ont été initiées, visant à affiner nos connaissances sur l'espèce (nombre d'individus, densité...).

- la première action a consisté à analyser plus de 3000 photographies de lynx. Pour une majorité d'entre elles, le profil du lynx a été déterminé (position de l'animal, qualité). Cette première analyse a contribué à l'identification de 26 lynx différents dans le département du Jura, 16 dans le département du Doubs dont 2 qui sont interdépartemental et 5 transfrontaliers. Cette analyse couvre la période 1997-2010.
- la seconde action, qui débute en 2011 se traduit par la mise en place d'un suivi intensif du lynx par piégeage photographique. L'objectif est de photographier les lynx présents sur une zone, de les identifier, et de déterminer la densité de population. L'ensemble de ces informations seront croisées avec les connaissances disponibles en matière de répartition et d'abondance de populations de chevreuil et de chamois, proies principales du lynx. Votre unité de gestion est concernée par cette opération, qui se déroulera durant les mois de février à mars. Selon un plan d'échantillonnage scientifique, une soixantaine d'appareils photo ont été mis en place, et seront contrôlés toutes les semaines. Deux zones sont couvertes par ce programme, une dans le département du Doubs (en partie sur la Suisse) et une dans le département du Jura. Les résultats obtenus seront analysés par des approches mathématiques poussées (du type modèles de capture-marquage-recapture) permettant de calculer des valeurs d'effectifs. Des connaissances plus précises sur les déplacements locaux des lynx seront acquises. L'objectif de la Fédération au travers de notre participation à ce programme est bien sûr de valoriser ces données pour défendre le principe de la nécessité de régulation des grands prédateurs et notamment des populations de lynx.

Ces suivis sont réalisés en partenariat avec l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, l'Office National des Forêts, la Fédération Régionale des Chasseurs de Franche-Comté, la Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs.

Le conseil d'administration de votre fédération s'est engagé fortement dans ce programme concrétisé dès cette année par le suivi de cette espèce, conformément à la dernière assemblée générale où les chasseurs Jurassiens avaient souhaité obtenir à terme des mesures de régulations de la population de lynx.

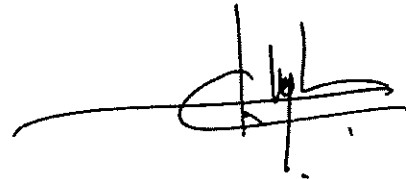
Afin de renforcer notre suivi, nous vous sollicitons afin de nous signaler toute découverte de proie sauvage, nous pourrions ainsi augmenter notre potentiel d'identification des lynx en installant un piège photo spécifique.

Nous savons le problème de prédation causé par cet animal et l'exaspération qu'il provoque chez les chasseurs mais nous avons impérativement besoin de données attestées et validées pour avoir un espoir d'aboutir.

Un courrier d'information présentant ce travail a été adressé aux communes concernées, le Parc Naturel Régional du Haut Jura, la gendarmerie, le syndicat des propriétaires forestiers.

Bien entendu vous serez destinataire des résultats, nous restons à votre disposition pour toutes précisions, nous vous adressons, Madame, Monsieur le Président l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke on the left that curves upwards and loops back to the right, ending in a vertical stroke and a small flourish.

Christian LAGALICE